

Rapport d'observation des problématiques d'usage des espaces publics dans le parc du Mont-Royal en mai 2015

> Rédigé par Les amis de la montagne le 5 juin 2015

Déposé à la Table de concertation du Mont-Royal pour la réunion du 12 juin 2015

CONTEXTE

Au cours du mois de mai 2015, plusieurs problématiques se sont manifestées dans le parc du Mont-Royal, certaines étant connues et récurrentes depuis plusieurs années, d'autres apparaissant, consécutives à une évolution du profil des usagers et de l'utilisation des lieux. Ce document est un rapport des observations recueillies au cours de cette période. Il présente une compilation non exhaustive de problématiques et de dérives d'usage observées dans le parc du Mont-Royal.

Les amis de la montagne entretiennent d'excellents liens de collaboration avec l'ensemble des intervenants du territoire – le Bureau du Mont-Royal, l'arrondissement Ville-Marie, le SPVM et d'autres – ce, dans le cadre d'une entente de partenariat privilégié avec la Ville de Montréal – et les tiennent au courant, de même que l'ensemble des instances qui interviennent dans la gestion du parc, de ce que nous observons *in situ* dans notre quotidien sur le mont Royal à l'aide de nos rapports de patrouille de conservation réguliers. Toutefois, la gravité des problèmes notés récemment dans le parc est telle que nous jugeons important de formaliser l'ensemble de nos observations dans le présent rapport que nous soumettons à la Table de concertation du Mont-Royal pour considération et recommandation.

OBSERVATIONS

Secteur du Piedmont - Monument à Georges-Étienne-Cartier, kiosque et Quartier général des incendies

Les rassemblements des dimanches dans le secteur prennent de l'ampleur. Aux tam-tams du Mont-Royal, présents depuis longtemps, se sont ajoutés les rassemblements de musique électronique au kiosque Mordecai Richler. De plus, cet été les « Tailgate party » des Alouettes se poursuivront dans le secteur. C'est maintenant tout le Piedmont qui est utilisé, renforçant certaines problématiques :

- circulation automobile et stationnement dans le parc, dégradation du chemin de ceinture;
- vendeurs illégaux;
- publicité, sollicitation promotionnelle et distribution de produits divers, toutes des activités illégales;
- musique amplifiée;
- accumulation de déchets, détérioration du milieu naturel et des infrastructures notables;
- problèmes sanitaires et déchets résultant de l'absence de toilettes publiques à proximité;
- problèmes potentiels de santé publique (déchets biomédicaux);
- multiplication des plaintes.

Belvédère Camillien-Houde

Le belvédère est de plus en plus fréquenté par des fêtards et des individus au comportement douteux, nuisant au sentiment de sécurité des usagers. Par ailleurs, l'affluence dépasse largement la capacité du site. Ceci entraîne d'importants problèmes :

- stationnement illégal directement sur la voie Camillien-Houde entraînant un fort risque d'accident et sur les accotements ainsi que sur les trottoirs et la pelouse du belvédère;
- vendeurs illégaux ;
- regroupements de fêtards et d'individus à comportement douteux dès le début de la soirée et jusque dans la nuit, hors des heures d'ouverture du parc, avec consommation d'alcool et de drogues, accumulation de déchets, vandalisme et violence;

 émergence d'une nouvelle « culture du lieu » qui fait que les usagers s'y rendant pour contempler la vue et jouir du lieu dans une atmosphère de paix et de sécurité ne sont pas enclins à y rester.

Maison Smith et stationnement 117

Le stationnement 117 et la terrasse de la maison Smith sont aussi utilisés par des fêtards et des groupes à comportement douteux à partir du début de la soirée (surtout les week-ends), le stationnement du belvédère Camillien-Houde ne pouvant plus accueillir le nombre croissant de véhicules. Cette présence s'accompagne des mêmes problèmes de musique amplifiée, de consommation d'alcool et de drogues, de vandalisme et de violence.

Sur l'ensemble du territoire du parc du Mont-Royal

Les exemples d'usage illégal ou inapproprié des espaces publics par des individus ou des groupes – et ce de manière récurrente et systématique – sont en forte augmentation. Cette occupation du parc et de ses bâtiments – non concertée ou non autorisée – ne respecte pas la réglementation en place (amplification sonore, sollicitations, promotion, etc.) et nuit à l'expérience des visiteurs autant qu'à l'esprit du lieu. L'actuelle tolérance de ces comportements entraîne l'aggravation de tels abus.

ILLUSTRATION DES PROBLÉMATIQUES OBSERVÉES





La portion de chemin de ceinture du secteur du Piedmont, dédiée à l'accès piéton et cycliste au parc, est soumise à une forte circulation automobile. La circulation y est en partie autorisée pour l'accès au quartier Général des incendies et pour certaines activités de l'Université McGill et des Alouettes, mais l'absence de contrôle d'accès entraine une circulation indésirable constante.

Piedmont – Stationnement sur le chemin de ceinture



Stationnement de véhicules non autorisés, malgré la présence de panneaux sur tous les poteaux. Déjà observée l'année dernière, cette situation récurrente semble en passe de devenir un « droit acquis ».

Piedmont – Dégradation du chemin de ceinture



L'ajout systématique depuis plusieurs années de roches de gros calibre n'est de toute évidence pas une action corrective efficace et rend la circulation piétonne et cycliste désagréable. Le chemin s'en retrouve élargi de plus de 50%, les caniveaux sont entièrement comblés par la roche. L'usage et l'esthétique du secteur en sont très affectés.

Chemin de ceinture – Dégradation majeure du chemin et de l'environnement



Utilisation illégale du domaine public à des fins de promotion et publicité



De nombreux véhicules publicitaires faisant la distribution gratuite de produits promotionnels envahissent les lieux. Cette pratique illégale est devenue courante sur l'ensemble des stationnements et lieux de rassemblement du parc du Mont-Royal (maison Smith, lac aux Castors, chemin Olmsted, belvédère Kondiaronk, belvédère Camillien-Houde).

Kiosque Mordecai Richler



Les rassemblements non autorisés de musique électronique autour de la gloriette s'étendent sur tout le secteur. Le nombre de participants augmente considérablement depuis deux ans, avec installation de tentes et de campements illégaux. Les dégradations du milieu naturel s'amplifient.

Clôture sur le pourtour du Quartier général des incendies et dégradation du milieu



Pour repousser les participants du bâtiment, une clôture temporaire a été installée (il y a deux ans) sur le pourtour du quartier général des incendies. L'efficacité de la barrière est questionable et entraîne une atteinte majeure à l'esthétique paysagère du site. Par ailleurs, on note une augmentation importante des plaintes des usagers portant sur la musique amplifiée, l'usage de drogue et les problèmes sanitaires.

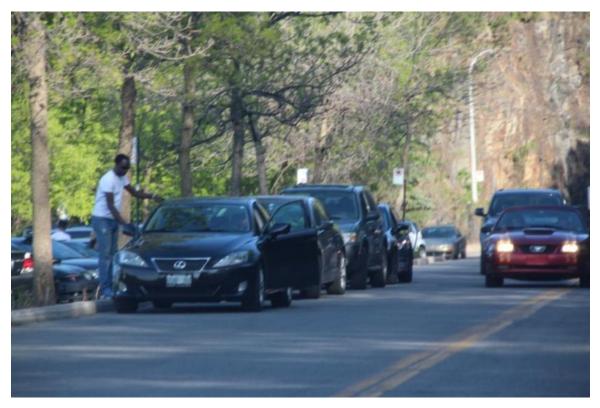
Belvédère Camillien-Houde - Stationnement sur la chaussée

Le belvédère Camillien-Houde connaît depuis quelques années un changement marqué du type d'usagers.

Outre les touristes et Montréalais qui viennent pour la vue, on observe des rassemblements de groupes en fête en fin de journée et la nuit (surtout la fin de semaine), avec les mêmes problématiques de stationnement et de risque d'accident, en plus d'une gêne majeure pour les visiteurs.

La présence de ces groupes s'accompagne de consommation d'alcool, de présence de vendeurs illégaux et souvent de violence. La consommation élevée de drogues incommode et fait fuir les usagers venus pour la contemplation depuis le belvédère –familles, touristes, randonneurs etc.

On observe une accumulation importante et systématique de déchets sur le belvédère et le talus qui sont également devenus un site de nourrissage des ratons laveurs, ce qui entraîne un contact potentiellement dangereux avec ces animaux, vecteurs de plusieurs maladies.



Stationnent directement sur la voie Camillien-Houde dans la partie étroite et sur l'accotement. Les véhicules descendant doivent se décaler dans la voie montante. L'accotement n'est plus accessible et le risque d'accident est élevé.

Stationnement

La capacité d'accueil des stationnements lors des fins de semaine de beau temps est largement dépassée. La circulation sur la voie Camillien-Houde en est fortement affectée, entraînant une perturbation de la desserte en transport en commun ainsi qu'un risque élevé d'accidents entre les voitures, les cyclistes et les piétons.



Voitures garées illégalement sur la voie d'accès à la maison Smith, entre les stationnements 117 et 118



Voitures garées illégalement sur la voie de la bretelle de sortie du stationnement 117

Usages illégaux ou inappropriés des espaces publics



Musique amplifiée et sollicitation – musicien présent depuis plusieurs années toutes les fins de semaine sur le belvédère ou le chemin Olmsted. Problèmes d'amplification sonore et de sollicitation entraînant des plaintes récurrentes d'usagers.



Appropriation de l'espace public – Occupation de la salle des pas perdus du Chalet du Mont-Royal tous les dimanches matins pour un cours de tai-chi avec musique amplifiée nuisant à l'usage normal des lieux.

Problématique des poubelles et déchets dans le parc

Le problème des déchets est chronique, connu et documenté. La situation est la même toutes les fins de semaine de beau temps, de mai à octobre, depuis des décennies et ce, sur l'ensemble du parc. Malgré les efforts des intervenants, aucune solution efficace n'a encore été mise en place. Cette situation entraîne des plaintes massives des usagers, une nuisance au milieu naturel et à la faune, une atteinte à la jouissance des lieux par les usagers ainsi qu'une atteinte à la réputation de Montréal.



ANALYSE DES OBSERVATIONS

Le présent document rapporte des problématiques pour la plupart connues mais dont l'évolution est inquiétante et pour lesquelles des mesures correctives doivent être mises en place rapidement :

- la dégradation de la sécurité;
- la détérioration accrue de la perception publique du parc du Mont-Royal en raison des comportements illégaux ou non souhaitables qui sont tolérés : problèmes de sécurité, de bruit, de violence, d'insalubrité et autres qui s'ensuivent;
- les risques d'accidents majeurs;
- la dégradation du milieu naturel;
- la dégradation des infrastructures et des paysages;
- l'utilisation et l'appropriation de l'espace public par des groupes organisés sans contrôle, autorisation ni évaluation de l'impact sur les autres usages (musiciens, associations sportives, groupes avec entraineurs, tours guidés en motocyclettes, promotion commerciale, etc.).

CONCLUSION

Ce n'est que le début de la saison estivale. L'augmentation de l'ensemble des problématiques décrites ci-dessus est préoccupante. Les interventions policières effectuées sont primordiales et efficaces, mais elles sont ponctuelles et irrégulières. Elles doivent aussi être soutenues par d'autres mesures de contrôle permanent de ces lieux.

Compte tenu de l'ampleur et de l'évolution des problématiques, il est crucial d'agir par la mise en place d'un ensemble de mesures concertées, soutenues conjointement par les intervenants responsables d'exercer un rôle dans la gestion du parc du Mont-Royal :

- Assurer une présence policière et un contrôle en réponse aux problématiques exigeant son intervention;
- Assurer une présence accrue et permanente d'une patrouille de sensibilisation et de conservation sur le territoire;
- Assurer une présence continue sur le terrain ayant le rôle de liaison entre les différents services et intervenants du territoire;
- Mettre en place des moyens efficaces pour résoudre les problémes sanitaires et d'accumulation de déchets;
- Revoir les moyens d'informer et de sensibiliser les usagers signalisation, campagnes de communication des règlements dans le parc, appel au respect des règlements en place et au civisme;
- Réaliser un suivi soutenu de l'évolution des usages et des problématiques associées pour assurer la mise en œuvre de mesures correctives rapides et efficaces.

Les amis de la montagne réitèrent l'importance et l'urgence pour les intervenants responsables de se concerter, d'élaborer des mesures réfléchies, de déployer les moyens nécessaires pour régler les problèmes décrits ci-dessus avec efficacité afin d'assurer aux usagers une expérience à la hauteur des attentes pour ce lieu emblématique.